

N° 7041. CONVENTION EUROPÉENNE SUR L'ARBITRAGE COMMERCIAL INTERNATIONAL. FAITE À GENÈVE LE 21 AVRIL 1961 <sup>1</sup>

---

RATIFICATION

*Instrument déposé le :*

3 août 1970

ITALIE

(Pour prendre effet le 1<sup>er</sup> novembre 1970.)

---

---

<sup>1</sup> Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 484, p. 349, et annexe A des volumes 490, 495, 510, 514, 523, 544 et 584.